



33 organisations infirmières s'unissent pour faire entendre la voix de la profession lors des « Etats Généraux Infirmiers » du 1^{er} octobre 2020

Depuis des années, nous, infirmier.e.s de tous secteurs et infirmier.e.s spécialisé.e.s **ne sommes pas reconnu.e.s à hauteur de nos compétences et responsabilités**. Nous connaissons un manque cruel de moyens, de ressources humaines et notre rétribution n'est pas à la hauteur de notre contribution.

Au printemps dernier, lors de la crise sanitaire, les professionnels infirmiers ont répondu présents avec efficacité et exemplarité, malgré les manques. **Notre profession s'est donnée sans compter**, comme elle le fait en temps ordinaire en accompagnant les patients et leurs proches. Notre expertise et nos domaines de compétences sont au service de nos concitoyens.

Aujourd'hui, les infirmier.e.s libéraux.ales subissent de plein fouet les retombées économiques de la crise COVID19 et la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) s'appête à réviser leurs rémunérations à la baisse.

Le « Ségur de la santé » n'a pas rempli ses objectifs. Les infirmier.e.s en ont été évincés et rien n'est résolu : manque de lits, manque de postes, salaires toujours inférieurs à la moyenne européenne. Les compétences et expertises des 700.000 professionnels infirmiers sont bridées par la réglementation. Le décret de compétences n'a pas été réactualisé depuis 2004, alors que les techniques de soins et l'accompagnement des parcours de santé évoluent.

Des exercices infirmiers spécifiques tardent à être reconnus : Infirmier.e de l'Education Nationale, Infirmier.e en Santé au travail, Infirmier.e. coordinateur.trice. Le référentiel de formation des IBODE (Infirmier.e.s de Bloc Opératoire Diplômé.e.s d'Etat) et des IPDE (Infirmier.e.s Puériculteurs.trices Diplômé.e.s d'Etat) n'est toujours pas réactualisé, malgré les engagements ministériels, année après année.

Malgré le peu de reconnaissance et des conditions de travail éprouvantes, nous demeurons dans un état d'esprit constructif. Nous voulons **partager notre expertise et formuler des propositions** afin d'améliorer et de simplifier le système de santé français dont nous sommes un maillon incontournable. C'est l'objectif de ces « Etats Généraux Infirmiers ». Ils réuniront des délégué.es représentant toutes les formes d'exercice, de toutes les régions, afin d'adopter les **mesures urgentes à prendre** lors de la future loi de financement de la sécurité sociale (enveloppe des dépenses de ville, budget des hôpitaux ONDAM (Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie)).

Cette journée du 1^{er} octobre s'organisera autour de 5 tables rondes :

- Formation
- Premiers recours
- Consultation infirmière
- E-santé
- Prévention et la promotion de la santé

Nos organisations infirmières rencontreront ensuite les parlementaires dans leurs circonscriptions afin de leur présenter ces mesures et de les inviter à déposer des amendements en ce sens. Le Comité d'Organisation des « Etats Généraux Infirmiers » est composé d'un.e représentant.e de chaque organisation participante (listées ci-dessous). Toute organisation infirmière qui souhaite nous rejoindre est la bienvenue.

Lors de leurs échanges, les organisations ont travaillé sur les orientations suivantes :

1) L'augmentation de leur niveau d'autonomie et de responsabilité

- La participation à la gouvernance
- L'accès au 1er recours
- La reconnaissance et valorisation de la consultation infirmière
- L'officialisation et valorisation des activités déjà pratiquées par les infirmier.e.s qui ne bénéficient pas d'une reconnaissance
- Le renforcement et mise en place de recherche en soins infirmiers réalisé par des infirmier.e.s dans tous les secteurs d'activité
- Le statut de salarié protégé pour les infirmier.e.s en santé au travail comme pour les médecins du travail

2) L'arrêt immédiat d'un système médico-centré pour l'adoption d'un système centré sur le patient

- L'association des infirmier.e.s et des usager.e.s aux prises de décisions concernant le parcours de soins du patient, la coordination de ce parcours, prenant en compte l'intégralité de son contexte de vie, en passant par les structures de soins et jusqu'à son retour au domicile.
- L'abrogation des termes d'auxiliaires médicaux et paramédicaux au profit du terme de professionnels de santé infirmiers
- La modification de la structure du code de la santé pour que toutes les professions de santé bénéficient d'une reconnaissance équivalente à leur degré de compétences.

3) La revalorisation des niveaux de rémunération sans contrepartie (propositions de modèles économiques disponibles immédiatement)

- Une hausse significative des salaires (conforme au salaire infirmier moyen européen)
- Une hausse significative des honoraires

4) L'amélioration significative des conditions de travail (matériel, ressources humaines et formations) qui contribuera à prévenir l'épuisement des professionnels et sera propice à l'encadrement des étudiant.e.s infirmier.e.s

- Etablir un ratio patients ou lits / soignant qui garantira la sécurité des patients tant sur le plan des soins à prodiguer, que sur le plan physique et psychique
- Reconnaître et avoir une meilleure prise en compte des soins infirmiers réalisés à partir de leurs compétences (soins techniques, écoute, observations, accompagnement, surveillance, relation d'aide, et d'éducation thérapeutique notamment...)

- Définir les besoins en santé d'un bassin de population afin de mettre en adéquation la réponse de l'offre de soins dans les territoires concernés.

Nous sommes une profession unie, dont chacune des spécialités est une force vive qui œuvre au quotidien, animés par un seul objectif : **consolider la qualité et la sécurité des soins**. Avec ces Etats Généraux, nous exprimons tout notre engagement au service des patients dans un contexte où plus que jamais nous avons notre rôle à tenir.

Association des Enseignants des Écoles d'Infirmiers de Bloc Opératoire

Marie-Sophie NIAY, présidente de l'AEEIBO
presidenceaeeibo@gmail.com - 06 77 14 66 95

Association Française des Infirmières de Cancérologie

Pascale DIELENSEGER, présidente de l'AFIC
president@asso-afic.fr - 06 83 01 84 97

Association Française des Infirmiers de Dialyse, Transplantation et Néphrologie

Dominique SCHMITT, vice-présidente de l'AFIDTN
l.feullard@wanadoo.fr - 06 76 88 84 06

Association Française des Infirmiers en Pratique Avancée de Gériatrie

Loriane SALIEGE, présidente de l'AFIPAG
afipag@gmail.com - 06 69 30 34 17

Association des Infirmiers Libéraux du Bassin Alésien

Dominique JAKOVENKO, président de l'AILBA
associationailba@gmail.com - 06 62 86 67 45

Association Nationale des Puériculteurs, Infirmiers Diplômés et des Étudiants

Emilie RIA, vice-présidente de l'ANPDE
vicepresidence@anpde.asso.fr - 06 20 31 28 99

Association Libre des étudiants infirmiers de bloc opératoire

Adeline BRIS, présidente de l'ALEIBO
ALEIBO@outlook.fr - 06 37 06 72 84

Association de Promotion de la Profession Infirmière

Cathie ERISSY, secrétaire générale de l'APPI
asso.appi@wanadoo.fr - 06 74 76 49 24

Comité d'Entente des Ecoles IADE

Ghislaine ROUBY, présidente CEEIADE
g-rouby@chu-montpellier.fr - 04 67 33 90 94

Comité d'Entente des Ecoles Préparant aux Métiers de l'Enfance

Guylaine BABCHIA, présidente du CEEPAME
president@ceepame.com - 06 63 25 88 16

CEFIEC

Michèle APPELSHAEUSER, vice-présidente du CEFIEC
michele.appelshaeuser@ch-epsan.fr - 06 10 50 33 52

Collectif Inter Blocs

Rachid DIGOY, président du CIB
cibpresidence@gmail.com - 06 61 50 28 14

Collège des Infirmier.e.s Puériculteurs.rices

Charles EURY, président du CIP
c.eury@anpde.asso.fr - 06 46 84 81 75

Conseil National Professionnel des Infirmier.es en Pratique Avancée

Julie DEVICTOR, présidente du CNP IPA
president.cnpipa@gmail.com - 06 64 71 26 75

Convergence Infirmière

Ghislaine SICRE, présidente de Convergence Infirmière
contact@convergenceinfirmiere.com - 06 15 31 54 28

IPAssociation Centre Val-de-Loire

Barbara GOMBERT, présidente de l'IPAssociation
ipassociation.cvl@gmail.com - 06 67 84 62 35

Fédération Française des Infirmières Diplômées d'État Coordinatrices

Anne-Hélène DECOSNE, présidente de la FFIDEC
siege@ffidec.fr - 06 70 68 21 16

Fédération Nationale des Infirmiers

Daniel GUILLERM, président FNI
daniel.guillerm@fni.fr - 06 08 84 50 27

Groupement des Infirmiers de Santé au Travail

Nadine RAUCH, présidente du GIT
presidente.git@gmail.com - 06 82 89 80 07

Organisation Nationale des Syndicats d'Infirmiers Libéraux

Antoinette TRANCHIDA, présidente de l'ONSIL
presidenceonsil@orange.fr - 06 07 08 01 19

Réseau des Enseignants Infirmiers en Santé au Travail

Véronique BACLE, présidente du RIIEST
veronique.bacle@wanadoo.fr - 06 85 03 27 99

Société Française d'Evaluation et de Recherche Infirmière en Bloc Opératoire

Dany GAUDELET, présidente de la SOFERIBO
soferibo@unaibode.fr - 06 10 13 87 72

Société Française des Infirmier.e.s Anesthésistes

Arnaud BASSEZ, président de la SOFIA
sofia.iade.fance@gmail.com - 06 68 45 64 81

Société Française de Recherche des Infirmiers en Pratique Avancée

Sébastien CHAPDANIEL, président de la SOFRIPA
president.sofripa@gmail.com - 06 50 36 45 55

Société de Recherche des Infirmières Puéricultrices

Elisa GUISES, présidente SoRIP
presidence.sorip@gmail.com - 06 16 05 63 04

Syndicat national des Infirmiers Anesthésistes

Christophe PAYSANT, président du SNIA
president@snia.net - 01 40 35 21 22

Syndicat National des Infirmiers de Bloc Opératoire

Olivier WACRENIER, président national du SNIBO
presidence.snibo@gmail.com - 06 27 21 20 01

Syndicat National des Infirmier.e.s Conseiller.e.s de Santé

Saphia GUERESCHI, secrétaire générale du SNICS
snics-fsu@snics.org - 06 87 89 13 34

Syndicat National des Infirmiers et infirmières Educateurs en Santé

Brigitte ACCART, secrétaire générale du SNIES
snies@unsa-education.org - 06 77 17 68 22

Syndicat National des Professionnels Infirmiers

Virginie SCHLIER, présidente du SNPI
SNPIcfecgc@yahoo.fr - 06 16 28 88 28

Union Nationale des Infirmier.e.s de Bloc Opératoire Diplômé.e.s d'Etat

Magali DELHOST, présidente de l'UNAIBODE
president@unaibode.fr - 06 62 08 16 72

Union Nationale des Infirmiers Diplômés d'Etat Libéraux

Sylvie CIRON, membre du CA de l'UNIDEL
contact.unidel@gmail.com - 06 08 77 38 93

Union Nationale des Infirmiers en Pratique Avancée

Tatiana HENRIOT, présidente de l'UNIPA
president@unipa.fr - 06 14 49 72 44